

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin

Nombre de Membres

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 11

VOTANTS : 11

Le douze mars deux mille vingt-cinq, le Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Denise Eparvier, sous la présidence de Michel DÉVRIEUX, Maire.

PRESENTS (11) : M. Michel DÉVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, Mme Nathalie ROLLAT, Mme Gisèle FOUREL, Mme Brigitte GARDE, Mme Marie-Odile DALUD, Mme Francine BEAUVISAGE (Les Restos du Cœur), Josiane BONZI (Club de Loisirs du 3^{ème} âge), Jean-Noël VANEL (ADMR), Claudine VENARD (Secours catholique), Elyane LABROSSE (Pilat Prévention Santé),

EXCUSÉS (2) : M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE
Mme Yvette COROMPT (L'Âge d'Or)

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Nathalie ROLLAT

Convocation : 10 mars 2025

OBJET : 2025-001

ELECTION
VICE-PRESIDENCE
CCAS
-
APPROBATION

En application de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration du C.C.A.S. élit un vice-président qui a notamment pour fonction de présider ledit conseil d'administration en l'absence du maire.

Mr Le Maire demande aux candidats de se présenter.

Madame Martine JAROUSSE propose sa candidature.

Il a ensuite été procédé au vote.

Madame Martine JAROUSSE, ayant obtenu 11 Voix, est élue vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- **Elisent** à la majorité absolue de Madame Martine JAROUSSE, en qualité de vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale
- **Autorisent** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
POUR COPIE CONFORME.

Fait à Pélussin le 17 mars 2025
Michel DÉVRIEUX, Maire.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264203621-20250312-2025-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025
Publication : 26/03/2025